PERFECTIONNEMENT AU MANAGEMENT - LEADERSHIP

Décideurs publics : cartographier, arbitrer et tenir la relation aux parties prenantes

Un cadre dirigeant public consacre une part croissante de son temps à des interlocuteurs qui n'ont ni les mêmes attentes ni le même horizon : un élu qui veut un résultat visible, des services qui alertent sur les moyens, des usagers qui réclament de la continuité, des partenaires qui poursuivent leur propre stratégie. Sans méthode, la relation se gère au coup par coup et les arbitrages paraissent arbitraires. Deux jours à distance pour cartographier ces parties prenantes, choisir le bon registre de relation avec chacune et savoir expliquer une décision qui ne satisfait pas tout le monde. Les dossiers travaillés sont ceux des participants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**À distance**	**À partir de 1 450 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs généraux directeurs de services chefs de service et cadres dirigeants d'administrations et de collectivités.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction d'encadrement ou de direction dans une organisation publique

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Cartographier les parties prenantes d'un dossier selon leur influence et leurs attentes
- Adapter son registre de relation à chaque catégorie d'interlocuteur
- Clarifier la frontière entre la décision politique et la conduite des services
- Conduire une concertation avec des usagers et des associations
- Arbitrer entre des attentes contradictoires et expliquer la décision retenue

03 Programme détaillé

M1 Cartographier les parties prenantes

- Savoir à qui l'on a affaire
- Recensement des acteurs internes et externes d'un dossier
- Lecture des attentes déclarées et des attentes réelles
- Positionnement selon l'influence et le niveau d'adhésion
- Identification des alliances et des oppositions
- Atelier : Chaque participant construit la cartographie d'un dossier en cours puis la confronte au regard du groupe.

M2 Relation à l'élu et aux services

- Deux légitimités à articuler
- Frontière entre orientation politique et mise en œuvre
- Devoir d'alerte et loyauté institutionnelle
- Préparation d'un arbitrage soumis à l'élu
- Retour d'information vers les équipes
- Mise en situation : Présentation d'un dossier contraint à un élu qui attend un engagement de calendrier immédiat.

M3 Usagers partenaires et concertation

- Faire participer sans promettre
- Choix du niveau de participation selon le sujet
- Conduite d'une réunion publique ou d'un atelier citoyen
- Relation avec les associations et les partenaires institutionnels
- Traitement des attentes hors du champ de compétence
- Cas pratique : Préparation d'une concertation sur un projet contesté avec choix du dispositif et des messages.

M4 Arbitrer et assumer

- Décider puis expliquer
- Critères d'arbitrage explicites et traçables
- Annonce d'une décision impopulaire
- Gestion des recours et des relances
- Suivi de la relation dans la durée
- À retenir : Une décision contestée est mieux acceptée quand les critères d'arbitrage ont été énoncés avant l'arbitrage.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 450 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr